

Département : CHARENTE

Commune : VILHONNEUR

Arrondissement :

Canton :

Monument : Logis de la Rochebertier

Situation exacte : lieu dit "le pré du logis" section B, parcelle 18, en bordure de la rive droite de la Tardoire, rivière à la limite des communes de Saint Sornin et

Utilisation actuelle : VILHONNEUR

Résidence principale

Nature de la protection proposée : Inscription sur l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques

Étendue :

Époques de construction :

État de conservation : Construction présumée du début du XVI^e siècle, remaniée au XVIII^e siècle

Réparations à prévoir d'urgence : néant - l'édifice a été mis hors d'eau par son actuel propriétaire qui a refait les couvertures. Le gros oeuvre est en bon

Estimation globale de ces réparations : état. L'aménagement intérieur est en cours. Les crépis extérieurs sont refaits.

Crédit d'entretien nécessaire : ultérieurement en même temps que sera supprimé l'entourage des fenêtres souligné de blanc vers 1950

Le propriétaire consentirait-il au classement? oui (voir fiche de renseignements jointe)

Renseignements bibliographiques :

- BABINET DE RANCOGNE (Gustave) - Rôle des vingtièmes imposés sur les nobles et privilégiés de l'élection d'Angoulême, Bulletin de la société archéologique et historique de la Charente, t. III, 1865, p321.
- Casier archéologique, 2 p, 2 fig.
- DARAS (Charles) Anciens châteaux, manoirs et logis de la charente, 1968, p 109.
- TOUZAUD (Daniel) La seigneurie de Magné, Bulletin de la société archéologique et historique de la Charente, t. X, 1888, p 490.491

Documents graphiques et photographiques connus :

Matériaux de construction : Gros oeuvre en moellon calcaire couvert de crép s.
Couverture en tuiles plates (tours) et tuiles creuses
(corps de logis)

Historique : Peu de renseignements historiques nous sont parvenus concernant le logis de la
ROCHEBERTIER :

- Le Nouveau d'Hozier 282, dossier 6525, mentionne vers
1500 Pierre Renouard, écuyer, seigneur de la Jauvigière et de Rochebertier. Nous
ignorons s'il fut le fondateur du logis actuel.

- Après lui, Bonaventure Renouard épouse le 11 Novembre
1530 Catherine de VILLAC.

- Un autre Renouard, seigneur de Rochebertier fut tué
en 1649 dans une sortie lors du siège de Barcelone ; il est inhumé dans l'église
cathédrale de cette ville.

- Entre 1649 et 1698, Rochebertier passe à la famille

PASQUET.

- La propriété est vendue par Louis PASQUET, écuyer, sei-

Description sommaire : (avec plan schématique)
gneur de Rochebertier à Louis de CORGNOL. Le fils unique de L de CORGNOL émigre
et rejoint l'armée des Princes.

Le site de la Rochebertier est connu pour les grottes préhistoriques creusées
dans les falaises qui bordent la vallée de la Tardoire. En ce qui concerne le
logis proprement dit nous ne savons pas par qui il fut fondé et s'il remplace
une construction plus ancienne.

Ils se compose actuellement de deux bâtiments disposés en équerre à l'intersection
desquels est située, hor-oeuvre, une tour ronde contenant l'escalier à vis. Cette
tour, recouverte d'ardoise jusqu'à une date récente, comporte au-dessus de la
porte d'entrée au linteau ouvragé surmonté d'armoiries, les vestiges d'une
échauguette. La façade principale donnant sur les jardins à l'est et repercée au
XVIII^e siècle (?) est cantonnée, de deux tours rondes tandis que l'aile en retour
d'équerre se termine par une tour carrée (ouest). Ce dernier corps de bâtiment
était fortifié et contient encore à l'étage un étroit couloir faisant office de
chemin de ronde du côté sud.

SUITE cf annexe 1

Date : été 81

Signature : Sylvie REOL

Ne rien coller sur cette fiche

CHARENTE

VILHONNEUR

Logis de la Rochebertier

Suite du descriptif

L'intérieur est en cours de restauration.

Au rez-de-chaussée les actuels propriétaires ont dégagé le pavage en galets de rivière de l'ancienne cuisine ainsi que les anciennes cheminées. Ils ont également mis à jour les plafonds et restitué les volumes intérieurs. Chaque pièce avait été, en effet, divisée par des cloisons après la dernière guerre lorsque le logis avait été partagé en habitations très modestes.

Des bâtiments agricoles sans grand caractère, édifiés dans le prolongement des ailes masquent aujourd'hui la vue du logis. Les vestiges d'une cheminée sur le mur de clôture ouest de la cour actuelle laisse à penser que cette cour était jadis bordée de communs.

L'ensemble du logis qui était dans un état de décadence avancée il y a quelques années recouvre peu à peu un aspect digne de lui ce qui a d'ailleurs valu à ses actuels propriétaires un prix départemental des Vieilles Maisons Françaises en 1980.

Département de la Charente

Commune de VILHONNEUR

LOGIS de ROCHEBERTIER

Remarquablement platé dans un méandre de la vallée de la Tardoire, le Logis de Rochebertier détermine avec le site environnant un paysage bucolique tout à fait charmant:

La vallée de la Tardoire est une région de peuplement fort ancien comme l'attestent les gisements préhistoriques tout proches de Montgaudier, Rancogne, Lachaise, Fontéchevade ou la Cave sur la même commune de VILHONNEUR et dont la protection est à l'ordre du jour de notre réunion d'aujourd'hui.

Si nous connaissons un peu le passé préhistorique des lieux, nous ignorons par contre tout du passé historique de ROCHEBERTIER :

Par qui fut construit le Logis actuel, à quelle date et succédait-il à un bâtiment plus ancien ?

La première mention qui nous en est faite date d'environ 1500. Il est alors propriété d'un certain Pierre RENOARD, seigneur de la JAUVIGIERE et de ROCHEBERTIER qui fut peut-être son constructeur.

Toujours est-il qu'il se présente à nous aujourd'hui sous la forme de 2 bâtiments perpendiculaires dans l'angle rentrant desquels est construite hors-oeuvre une tour ronde contenant l'escalier en vis.

Cette tour longtemps couverte en ardoises a été récemment refaite en tuiles plates, matériau d'origine qui recouvre également les 2 autres tours rondes cantonnant la façade principale sur jardin, ainsi que la tour carrée qui flanque l'aile en retour.

La porte d'entrée ouvrant sur la tour de l'escalier est surmontée d'un linteau de style Renaissance soutenant des armoiries.

Cet accès est défendu par une bretèche située au-dessus.

Pour le reste, les façades actuelles ont été presque entièrement reperçées au XVIIIe.

.../.

Les intérieurs sont en cours de restauration. C'est ainsi qu'ont été récemment dégagés plusieurs pavages anciens en "pichat", galets de rivière fichés dans le sol, de même que les cheminées anciennes.

D'autre part les cloisonnements parasites qui avaient été construits après la deuxième guerre, lorsque le logis avait été divisé en plusieurs logements ont été abattus, restituant ainsi les volumes d'origine.

L'ayant acquis récemment dans un état de décrépitude fort avancé, les propriétaires actuels ont donc aussitôt entrepris d'importants travaux qui, s'ils souffrent certainement quelques critiques notamment en ce qui concerne les traitements intérieurs, ont néanmoins sauvé cet ensemble charmant et harmonieux en lui restituant un aspect digne de lui.

Un prix décerné par l'Association des Vieilles Maisons Françaises est d'ailleurs venu récompenser leurs efforts en 1980.

Considérant, d'une part l'intérêt que présente l'ensemble architectural vu de l'extérieur, mais, d'autre part, la présentation actuelle beaucoup plus modeste des intérieurs, je proposerai une inscription à l'Inventaire supplémentaire des Monuments Historiques des façades et toitures du Logis de ROCHEBERTIER.

J.P. AUZOU

RECENSEMENT des MONUMENTS ANCIENS de la FRANCE

Département : 16 Commune : VILHONNEUR

Monument : logis de Rochebellerie

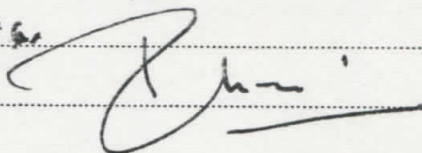
Documents annexés :

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Fiche de recensement. | <input checked="" type="checkbox"/> Documents photographiques. |
| <input type="checkbox"/> Plans et relevés. | <input type="checkbox"/> Divers. |
| <input checked="" type="checkbox"/> Documents cadastraux. | |

Avis de l'Architecte en chef des Monuments historiques :

De composition harmonieuse, ce petit logis a un caractère régional que ses habitants se sont attachés à lui rendre proprement. C'est à ce titre que le dossier doit être présenté à la C.D.E.P.H.S. (par une usure...)

20.02.86



Avis du Conservateur régional :

.....
.....
.....
.....

Avis de l'Inspecteur ^{principal} général des Monuments historiques :

Intérêt historique et archéologique de cet édifice est plutôt modeste. Quelques éléments de décoration de modernisme récents dans l'architecture permettent de dater la construction de la fin du moyen âge et du début du XVI^e siècle mais elle a été modifiée parallèlement au XVII^e (parallèle carcé 5 XVIII^e siècles (ouvertures) - En dépit d'un certain enduit

qui ceuvre les façades, l'ensemble et une pittoresque et l'effet
modest par l'agencement des volumes variés n'est pas déplaisant.
Etant donné la pauvreté du décor et l'absence d'éléments particuliers
à l'intérieur (excepté les sols en pisé), l'inscription à l'extérieur
supplémentaire de cette demeure me paraît une mesure un peu
supérieure à l'usage du monument.

Ernst

C O R E P H A E

Commission Régionale du Patrimoine Historique

Archéologique et Ethnologique

REUNION DU 21 MARS 1986

Membres présents :

- . M. LACHAT, Directeur Régional des Affaires Culturelles
- . M. TEXIER, Attaché d'Administration, Secrétaire Général de la Direction Régionale des Affaires Culturelles
- . M. JULIEN, Conservateur Régional des Monuments Historiques
- . M. PAPINOT, Directeur Régional des Antiquités Préhistoriques et Historiques
- . M. LEVEQUE, Conservateur des Antiquités Préhistoriques
- . M. RIOU, Conservateur Régional de l'Inventaire
- . M. BROCHARD, Inspecteur Principal des Monuments Historiques
- . M. BONNARD, Architecte en Chef des Monuments Historiques
- . M. AUZOU, Architecte des Bâtiments de France de la Charente
- . Mlle BARBEAULT, représentant la Délégation Régionale à l'Architecture et à l'Environnement
- . M. VALIERE, Ethnologue Régional pour la région Poitou-Charentes

- . M. ARNAUD, Conseiller Général, Maire de BLANZAC (Charente), Président de l'Office Départemental d'action Culturelle
- . M. FROT, Conseiller Régional, Conseiller Général, Maire de Rochefort sur Mer (Charente-Maritime)
- . M. BOBIN, Conseiller Régional, Maire de Verruyes, Président du CAUE des Deux-Sèvres
- . M. MOINARD, Maire de Nouaillé-Maupertuis (Vienne)
- . L'Abbé BLOMME, Curé de St Pierre de Saintes, Adjoint au Conservateur des Antiquités et Objets d'Art de la Charente-Maritime
- . M. CHOLET, membre du groupe d'Etude sur le paléolithique moyen en France, ex-Président de la Société Préhistorique Française
- . M. FAVREAU, représentant la Société des Antiquaires de l'Ouest
- . M. VERNEY, Ancien Directeur Régional des Affaires Culturelles de Poitou-Charentes
- . M. GRACIENT, Architecte D.P.L.G.
- . M. AUBRUN, Membre de la Société Archéologique de Chauvigny
- . M. DE LA TOUR DE GEAY, Délégué Régional de "La Demeure Historique", membre des "Vieilles Maisons Françaises"
- . Mme FORTIN, représentant la société d'étude folklorique du Centre-Ouest
- . M. FLAUD, membre du Club Archéologique MARPEN.

.../...

Membres excusés :

- . M. CAMEO, Adjoint au Maire d'Angoulême
- . M. MOQUAY, Maire de St Pierre d'Oléron (Charente-Maritime)
- . M. HERVE, Maire de PARTHENAY (Deux-Sèvres), Député des Deux-Sèvres
- M. ABELIN, Président de la Commission Culturelle du Conseil Général de la Vienne, Député de la Vienne
- . M. CONVERT, Architecte, Directeur du CAUE de Charente-Maritime, Enseignant à l'Unité Pédagogique d'Architecture de Bordeaux
- . M. GOMEZ DE SOTO, chargé de Recherches au C.N.R.S. Protohistorien
- . M. GUILLAUME, Professeur d'Histoire de l'Art à la Faculté de Poitiers, membre de la Commission Supérieure des Monuments Historiques

assistaient au débat :

- . M. DOLLFUS, Architecte des Bâtiments de France de la Vienne
- . M. CHARLET, Délégué Régional des Vieilles Maisons Françaises
- . M. GONDRAN, Architecte des Bâtiments de France Adjoint de la Charente
- . Mlle BERNARD, Documentaliste à la Conservation Régionale des Monuments Historiques de Poitou-Charentes
- . Mlle BOUSQUET, Documentaliste à la Conservation Régionale des Monuments Historiques de Poitou-Charentes
- . Mme RECUGNAT, Attaché des Services Extérieurs
- . M. GAGNAIRE, Conservation Régionale des Monuments Historiques.

CHARENTE
VILHONNEUR
Logis de Rochebertier

Rapporteur : M. AUZOU

Le rapporteur insiste sur l'importance de l'édifice pour la qualité du paysage du fond de vallée de rivière et sur la fragilité du site (menace de carrière large cône de visibilité). Le plan et les volumes globaux du logis sont bien le témoignage des petites seigneuries rurales charentaises de la fin du Moyen-Age. L'intérieur est en cours de restauration à signaler quelques cheminées et des pavages en "pichat". Les propriétaires ont fait un effort considérable, l'édifice étant en très mauvais état lors de leur acquisition en 1978.

L'inscription des façades et toitures est proposé.

Certains aspects des restaurations sont un peu critiqués par des membres de la COREPHAE.

L'inscription des façades et toitures du Logis de Rochebertier est malgré tout votée à l'unanimité.
